

SICAV de droit français
HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Rapport annuel
au 30 décembre 2025

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	4
Informations réglementaires	17
Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise	20
Certification du Commissaire aux Comptes	22
Comptes Annuels	28
Bilan Actif	29
Bilan Passif	30
Compte de résultat	31
Annexes	33
Informations générales	34
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	43
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	47
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	53
Inventaire des actifs et passifs en EUR	61

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au cours du premier trimestre 2025 (T1), la nouvelle administration américaine a annoncé des hausses tarifaires sur les produits importés aux Etats-Unis, afin de réduire le déficit de la balance commerciale (918 milliards USD en 2024) et générer des recettes fiscales issus des tarifs douaniers. Ainsi, des relèvements de droits de douane ont été mis en place au T1: 10% en Chine le 4 février, puis 10% supplémentaire le 4 mars ; 25% sur l'acier et l'aluminium à partir du 12 mars ; 25% sur les produits importés du Canada et du Mexique à partir du 4 mars, avec une exemption temporaire des biens couverts par l'accord de libre-échange États-Unis-Mexique-Canada ; puis 25% sur l'automobile (à partir du 3 avril) et les pièces détachées (à partir du 3 mai). Ces annonces ont confirmé le virage protectionniste de la nouvelle administration, avec l'intention d'aboutir à des accords bilatéraux qui sécuriseraient des débouchés pour les produits américains. Selon l'administration américaine, de nouveaux tarifs devraient être annoncés début avril, ce qui porterait la moyenne des droits de douane à des niveaux inédits depuis la seconde Guerre mondiale. La hausse des tarifs douaniers va impacter le consommateur américain avec effet immédiat, le temps que des biens substitutifs puissent être produits localement. A ce stade, l'industrie automobile est la plus affectée, mais aussi l'aéronautique et la métallurgie. Au-delà de l'impact direct sur les produits importés, les incertitudes sur l'évolution des tarifs, entre escalades ou compromis, ajoutent un coût supplémentaire lié au choc de confiance qui affecte les décisions d'investissement, et la réorganisation des chaînes de production. Le coût de ces surtaxes dépendra de la durée de leur application, de l'évolution des taux de change, de l'élasticité des prix des produits concernés et du pouvoir de fixation des prix des entreprises. Aussi les pays impactés peuvent prendre des mesures contracycliques de soutien sous diverses formes, comme annoncé en Chine, en Allemagne ou dans l'Union européenne, d'où des estimations très variables des effets sur la croissance et l'inflation. Les perspectives de croissance et d'inflation ont commencé à être révisées négativement aux Etats-Unis et ses plus proches partenaires commerciaux Canada et Mexique, mais aussi Japon et Allemagne. Ainsi pour les Etats-Unis, la tendance favorable des années post-covid et des semaines qui ont suivi les élections de novembre s'est retournée, ce qui remet en question « l'exceptionnalisme américain ». Le consensus des économistes a commencé à augmenter le risque de récession aux Etats-Unis et réduire graduellement les prévisions de croissance du PIB² (2.1% estimé fin décembre à 1.9% en 2025 et 2026), avec une inflation anticipée à 3.0% fin mars (contre 2.5% en décembre). Au Canada, au Mexique, ou en Allemagne, l'activité économique pourrait être proche de la récession en 2025. En Allemagne, l'adoption en mars d'une relance fiscale massive vise la transformation des capacités de production du pays, mais ne pourrait se déployer que progressivement, à partir de 2026. Les décisions américaines ont en effet conduit l'Allemagne à un virage fiscal historique, incluant 1) la réforme de son régime budgétaire qui permettra d'exclure toutes les dépenses de défense au-dessus de 1% du PIB (EUR 100 milliards par an), et 2) un plan massif d'infrastructures (EUR 500 milliards sur 12 ans). Au niveau de l'Union européenne, des mesures de relance budgétaire ont été annoncées avec un soutien renforcé à la sécurité et la défense (ReArm Europe qui pourrait potentiellement apporter EUR 800 milliards d'investissements supplémentaires comparés à 2021). En Chine, les conséquences négatives de l'escalade tarifaire sur la croissance devraient être compensées par des mesures favorables à la consommation, d'où un effet favorable plus immédiat qu'en Allemagne. Le plan de relance chinois inclurait un soutien aux revenus et aux patrimoines des ménages, et une amélioration de la protection sociale, ce qui conduira à une cible du déficit budgétaire de 4% du PIB et une forte hausse des émissions de dette souveraine.

Au second trimestre 2025 (T2), les annonces de relèvements tarifaires ont culminé le 2 avril lors du « Liberation day ». Malgré la désescalade qui a suivi, le taux effectif moyen des droits de douane américains a bondi de 2.4% en février à 15.6% en juin, au plus haut depuis 1937. La nouvelle administration américaine compte sur les revenus des droits de douane (anticipés à 300 milliards

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

USD) pour financer en partie ses dépenses budgétaires, notamment des baisses d'impôts. Elle anticipe qu'à terme, le choc protectionniste devrait permettre de résorber le double déficit budgétaire et commercial américain (qui s'élevait à -7.3% et -3.9% du PIB respectivement en 2024). Les négociations commerciales en cours maintiennent cependant une extrême incertitude qui contribue à peser sur la confiance des entreprises et sur la croissance. Ces tensions ont aussi compliqué l'interprétation des publications économiques en raison des effets d'anticipations. Les entreprises ont en effet accéléré leurs échanges commerciaux avant les relèvements tarifaires, ce qui a entraîné une accumulation des stocks. Ainsi, aux Etats-Unis, le PIB s'est contracté au T1 (-0.5% en variation trimestrielle annualisée) : le choc protectionniste a entraîné une contribution négative du commerce extérieur liée à l'envolée des importations. Autre effet du protectionnisme : le bond de l'investissement non-résidentiel (23.8% au T1 contre -5.6%) du fait de l'accélération de l'implantation des firmes étrangères sur le territoire américain. Dans le même temps, le consommateur américain s'est montré prudent, et a freiné ses dépenses (0.5% en variation trimestrielle annualisée au T1 contre 4% au T4). Dans ce contexte, le consensus des économistes³ a encore revu à la baisse ses anticipations de croissance aux Etats-Unis, à 1.5% en 2025 et 1.6% en 2026. A l'inverse, en zone euro, la croissance du PIB s'est accélérée (+0.6% en variation trimestrielle) en raison du bond des exportations de produits pharmaceutiques et de voitures vers les Etats-Unis. De même en Chine, Taiwan et les principaux partenaires américains, Canada, Mexique, mais aussi Brésil, Inde ou Royaume-Uni, l'activité économique a surpris favorablement. Pour faire face au choc protectionniste, certains pays ont mis en place de nouvelles stratégies. Les banques centrales ont accéléré leur cycle d'assouplissement monétaire, en Europe (zone euro, Suisse, Norvège, Suède), et dans la plupart des pays d'Asie et d'Amérique latine. Les répercussions des hausses tarifaires sur l'inflation restent à venir. Dans la plupart des pays, l'inflation devrait augmenter à court terme, mais les effets de substitution vers d'autres produits importés ainsi que le ralentissement de la demande pourraient limiter les pressions haussières sur les prix. Le consensus des économistes³ estime l'inflation aux Etats-Unis à 2.9% en 2025 et 2.8% en 2026, mais à 2.0% en zone euro. A horizon de 2026, passé le choc immédiat, l'inflation devrait converger vers les cibles des banques centrales, malgré quelques persistances, notamment aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni.

Au troisième trimestre (T3) 2025, les économies émergentes se sont démarquées de celles des pays avancés, avec une croissance relativement robuste comparée à celles des pays avancés, et cela dans un contexte de persistance des incertitudes géopolitiques. Les économies émergentes bénéficient, dans l'ensemble, de certains facteurs de résilience, notamment d'endettements publics relativement moins élevés, de comptes courants positifs et d'écarts d'inflation qui se réduisent. Ainsi dans un contexte mondial de décélération des prix, l'inflation des économies émergentes⁴ est attendue à 5.0% en moyenne en 2025-2026, comparée à 2.3% pour les économies avancées⁴. Enfin la tendance à la dépréciation du dollar US a permis aux banquiers centraux des économies émergentes de poursuivre les baisses de taux directeurs avec des effets contrôlés sur leurs devises. Ces politiques monétaires globalement accommodantes ont soutenu l'investissement et la demande intérieure. L'amélioration des fondamentaux des économies émergentes comparées à celles des pays avancés facilite la mise en place des politiques de soutien à moyen terme en vue d'une moindre dépendance vis-à-vis de l'économie américaine. Les mesures protectionnistes américaines contribuent cependant à peser sur les perspectives de croissance du PIB⁴, notamment en Inde (+6.5% en 2025 contre +9.2% en 2024) et en Chine (+4.8% en 2025 puis +4.2% en 2026 contre +5.0% en 2024). En zone euro⁴, la relance fiscale allemande et les politiques de défense, d'infrastructure et de sécurité stratégique devraient diminuer le risque de récession et permettre une croissance stable à 1.3% en 2025, 1.1% en 2026 puis 1.5% en 2027. En revanche aux Etats-Unis⁴, le décrochage de croissance estimé est significatif, avec un PIB attendu à +1.8% en 2025 contre +2.8% en 2024. La politique économique américaine reste en effet la principale source d'aléa. Les nouveaux accords de relèvements des droits de douane avec une soixante de pays sont assortis de trêves temporaires, de quotas et d'exemptions sectorielles qui contribuent à brouiller les perspectives, notamment sur l'inflation et l'emploi, avec des conséquences sur la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). De plus, les pressions de l'administration américaine sur le président de la Fed pour accélérer la baisse des taux, ou encore celles exercées sur le Congrès pour relever

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

le plafond de la dette ont entraîné des questionnements sur l'indépendance de la banque centrale et sur la soutenabilité de la dette publique (122% du PIB estimé en 2025 et en progression à horizon de 2028). Cet environnement met donc en doute « l'exceptionnalisme américain » qui, depuis 2010, s'est caractérisé par une surperformance économique et financière des Etats-Unis vis-à-vis du reste du monde.

Le quatrième trimestre 2025 (T4) a vu des développements favorables, parmi lesquels la désescalade des conflits commerciaux, un cessez-le-feu au Moyen-Orient, la résilience de l'activité économique mondiale et la poursuite de l'accommodation monétaire de la Réserve Fédérale américaine (Fed). L'année 2025 a donc terminé sur des prévisions économiques relativement stables comparées à celles attendues à la même époque l'an dernier. L'envolée des exportations vers les Etats-Unis et la constitution de stocks avant l'introduction des tarifs n'a pas entraîné de contre-coups majeurs par la suite. L'accommodation des banques centrales, l'abondance de liquidités et d'épargne, la baisse des prix de l'énergie, la montée en puissance des investissements technologiques et de défense, le redéploiement des chaînes d'approvisionnement et des marchés d'exportations, enfin les relances budgétaires ont permis jusqu'à présent d'amortir le choc tarifaire. Au final, malgré le protectionnisme américain, les grandes économies devraient atteindre leurs prévisions de croissance⁵, soient pour les Etats-Unis 2.0% en 2025 et 2.1% en 2026, et pour le Japon 1.2% en 2025. La croissance du PIB devrait dépasser les prévisions initiales en zone euro avec 1.4% en 2025 (contre 1.1% prévu fin 2024), de même au Royaume-Uni (1.4% en 2025 contre 1.2% initialement). Au cours du T4 2025, l'instauration de nouveaux droits de douane américains de 100% sur les exportations chinoises a été évitée de justesse, et le contrôle des exportations de terres rares chinoises a été repoussé d'un an. Les Etats-Unis ont signé en parallèle une coopération sur les terres rares avec la Thaïlande et la Malaisie. Dans le même temps, les publications de croissance du PIB au 3^{ème} trimestre ont été, dans l'ensemble, plus élevées que prévu. Aux Etats-Unis, la croissance du PIB au T3 a une nouvelle fois surpris à la hausse : +4,3% en rythme trimestriel annualisé (contre +3,3% attendu), la plus forte accélération trimestrielle en deux ans. Plusieurs facteurs ont permis ce rebond : une forte consommation privée, la relance des dépenses publiques, et enfin une orientation favorable des exportations combinée à un repli des importations.

En zone euro, la croissance du PIB est ressortie à +0,2% t/t au T3, soutenue par les investissements publics et privés ainsi que la bonne tenue des exportations. La France (PIB +0.5% t/t grâce au boom des exportations aéronautiques) et l'Espagne (+0.6% t/t grâce à une forte demande intérieure) ont vu des progressions de PIB supérieures à la moyenne de la zone euro. Cette performance a permis de compenser la stagnation en Allemagne (difficultés persistantes du secteur industriel, contraction de la consommation privée) et l'atonie du PIB en Italie (+0.1% t/t en raison de la faiblesse des dépenses des ménages). Enfin en Chine, l'objectif de croissance du PIB de 5.0% en 2025⁵ devrait être atteint, grâce au soutien des exportations et de la production industrielle. La demande intérieure n'a certes pas montré de signes de reprise, pénalisée par le marasme du marché immobilier ainsi que la faiblesse de l'emploi et de la confiance des ménages. Cependant, les autorités chinoises continuent de se montrer favorables à des efforts de soutien, notamment via des prêts bancaires à la consommation et davantage de prestations sociales, en particulier pour les familles.

Dans un contexte de résilience de la croissance, l'inflation n'a pas ralenti autant que prévu en 2025. L'inflation moyenne en 2025 est à présent estimée⁵ à 2.8% aux Etats-Unis (contre 2.5% il y a un an), à 3.4% au Royaume-Uni (2.5% il y a 12 mois), 3.1% Japon (contre 2.1% prévu fin 2024). En zone euro en revanche, la modération de l'inflation (2.1% en 2025) est restée proche des attentes de fin 2024 (2%). Enfin en Chine, en raison des surcapacités industrielles et de la faiblesse de la demande intérieure, l'inflation en 2025 ne devrait atteindre que 0.1%, alors que le consensus⁵ estimait une remontée à 1.0% il y a un an.

Panorama financier

Au cours du premier trimestre 2025 (T1), l'extrême incertitude liée aux perspectives tarifaires et économiques des Etats-Unis et ses partenaires commerciaux ont entraîné un virage des positionnements consensuels des investisseurs, et une rotation des performances des marchés

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

mondiaux. Les actifs gagnants en 2024, ainsi les actions américaines, ont perdu au T1 2025 (indice MSCI US -5% par rapport au quatrième trimestre 2024 (t/t), du fait de la chute des valeurs technologiques). A l'inverse, les actions peu performantes en 2024, faiblement valorisées ou défensives ont retrouvé les faveurs des investisseurs : bourses des pays émergents (indice MSCI EM +4.5% t/t), avec en tête la Chine (MSCI +16.8% t/t) et les actions européennes (MSCI Eurozone +9.3% t/t). Le changement historique du régime fiscal allemand et le signal d'une stratégie de défense européenne ont exacerbé l'intérêt des investisseurs pour la région, ce qui a boosté les indices boursiers (MSCI) : hausses de +12% t/t en Allemagne, +18.4% t/t en Espagne, +13.8% t/t en Italie, +7% t/t en France et au Royaume Uni. Ces mouvements de rotation de marchés ont reflété une réévaluation du principe d'« exceptionnalisme américain » selon lequel il n'y a pas d'alternatives aux technologies, à la défense ou aux plans de relances américains. Aussi, le principe de valeur refuge de la devise américaine a été remis en question ce trimestre, comme l'ont montré la baisse du dollar US (indice DXY¹ -4.1% t/t) et la poursuite du renforcement de l'or (+17.6% t/t) au prix inégalé de USD 3085 l'once fin mars. Sur les marchés des matières premières, les incertitudes sur la croissance économique, et les discussions en vue de résoudre la crise russo-ukrainienne ont entraîné une baisse des prix du pétrole (Brent -3.3% t/t), et surtout du gaz naturel (-17.9% t/t). Sur les marchés de crédit, les incertitudes sur les politiques tarifaires et le commerce mondial ont fortement affecté les segments des obligations d'entreprises, notamment les plus risquées (High Yield HY) ou les indices émergents libellés en dollar US, et seul le crédit européen de qualité (Investment Grade) a performé favorablement au T1. Dans un contexte d'extrême incertitude, les prévisions consensuelles sur les politiques des banques centrales se sont fortement ajustées par rapport aux attentes du dernier trimestre 2024. Les incertitudes sur la croissance et les phases de volatilité ont entraîné un retournement des anticipations vers davantage d'assouplissement monétaire. Ainsi les rendements 10 ans des obligations souveraines ont fortement baissé aux Etats-Unis au T1 (-32pdb à 4.25%), au Royaume-Uni (-12pdb à 3.4%), au Canada (-21pdb à 3.0%), et au Mexique (-97pdb à 9.4%). A l'inverse, le changement de régime budgétaire en Allemagne et le plan de défense européen ont conduit à une forte montée des taux 10 ans. Bien qu'en repli par rapport à leurs pics lors des annonces de mi-mars, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont atteint, à fin mars, 2.73% en Allemagne (+36pdb t/t), 3.85% en Italie (+33pdb t/t), et 3.43% en France (+24pdb t/t). Quant aux obligations souveraines des pays émergents, les meilleures performances au T1 revenaient à l'Amérique latine, notamment le Mexique où la banque centrale a réagi aux droits de douane par une accélération des baisses de taux, ou au Brésil où le resserrement monétaire en cours pourrait être réduit, voire remis en question.

Au second trimestre 2025 (T2), les annonces tarifaires de la nouvelle administration américaine, les incertitudes sur les politiques fiscales et budgétaires ainsi que la montée des risques géopolitiques ont entraîné une forte volatilité des marchés. Au plus fort des annonces tarifaires du 2 avril (« Liberation Day »), les indices boursiers (MSCI World*) avaient chuté de -10%. Puis la pause annoncée sur les droits de douane réciproques (limités à 10% pendant 90 jours pour tous les pays à l'exception de la Chine) a favorisé un net rebond des marchés actions. La désescalade qui a suivi, puis les annonces d'accords commerciaux avec le Royaume Uni, puis la Chine ont permis un brusque retournement des marchés d'actions. Les indices boursiers (MSCI World) ont ainsi fini le trimestre en hausse de 9% (t/t variation trimestrielle) et de 7% depuis le début de l'année. Les actions des pays développés (MSCI DM +9.6% t/t) ont légèrement surperformé celles des pays émergents (MSCI EM +6.3% t/t), en raison du rattrapage de la bourse américaine (+11.9% t/t). En revanche, les places boursières n'ont gagné que 3.9% t/t en zone euro, 3.5% t/t au Japon et 1.1% t/t en Chine, suite aux fortes progressions du trimestre précédent.

Les développements de la politique américaine ont exacerbé la volatilité des marchés obligataires. Ainsi, les rendements 10 ans des Treasuries ont chuté à 4.0% dans le sillage des annonces tarifaires du « Liberation Day » puis ont grimpé à 4.60% en mai avant de se replier à 4.23% fin juin, quasi-inchangé par rapport à fin mars. La dégradation de la note américaine d'un cran (Aa1 au lieu de Aaa) annoncée par Moody's en mai s'est ajoutée aux fortes incertitudes sur la trajectoire budgétaire américaine. Le Congressional Budget Office (CBO) a en effet estimé que le projet de loi budgétaire approuvé par la Chambre des Représentants (en cours d'examen au Sénat) pourrait entraîner une

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

augmentation importante de la dette publique, au-delà de 118.5% du PIB en 2035 (contre 97.8% en 2024). De plus, les inquiétudes sur l'indépendance de la Réserve fédérale américaine (Fed) sont montées d'un cran. Le Président Trump s'est en effet plusieurs fois opposé ouvertement aux décisions d'une pause du cycle de baisses de taux. Ceci laisse anticiper que le prochain président de la Fed (nommé en 2026 par le Président Trump) soutiendrait une politique favorable aux baisses de taux, malgré le risque plus élevé d'inflation persistante. Dans ce contexte d'incertitudes, la devise américaine (indice DXY¹ -7% t/t au T2) n'a pas bénéficié de son statut historique de valeur refuge. Les flux acheteurs se sont reportés sur des alternatives au dollar US, tels que le franc suisse (+11% t/t) ou l'euro (+9%t/t), voire l'or (+7%t/t). En dehors des Etats-Unis, l'affaiblissement du dollar a permis aux banques centrales de poursuivre leurs cycles de baisses de taux sans craindre une dépréciation de leurs devises. Les assouplissements monétaires réalisés et anticipés ont donc favorisé les marchés obligataires, avec un mouvement de pentification des courbes de taux. Les actifs les plus risqués ont surperformé, tant sur le crédit (High Yield) que sur la dette souveraine, notamment en Amérique latine (Mexique, Brésil), Afrique du sud, Turquie, mais aussi pour la périphérie de la zone euro, c'est-à-dire Espagne, Italie, Portugal. Enfin sur les marchés de matières premières, les tensions au Proche-Orient (conflit Israël-Iran) et le risque de fermeture du détroit d'Ormuz) ont relancé la volatilité sur les prix de l'énergie. Ainsi le prix du baril de pétrole (WTI) a atteint 79 USD, avant de se replier à 65.1 USD fin juin (-6% t/t).

Au troisième trimestre (T3) 2025, les actions des pays émergents (MSCI EM +12.5% t/t) ont surperformé les bourses des pays développés (MSCI DM +7.6% t/t), une tendance qui se poursuit depuis le début de l'année, puisque l'indice MSCI EM a progressé de 25% contre 15% pour l'indice des pays développés (MSCI DM). Cette performance est tirée par les actions chinoises (MSCI Chine +19.8% t/t et +41.4% depuis le début de l'année), et par la bourse sud-africaine (MSCI +17% t/t ; +43.1% depuis fin 2024).

Le bond de l'or (+16.8% t/t au T3 ; +47% depuis le début de l'année), l'envolée des secteurs technologiques et des services d'information ont porté les marchés boursiers. Aux Etats-Unis, l'indice MSCI a monté de 8% t/t (+15% depuis fin 2024), avec des évolutions proches au Japon et au Royaume-Uni. Les actions de la zone euro au T3 n'ont pris que +4.3% t/t, mais ont pris une avance de +18.5% depuis le début de l'année. Les indices boursiers en zone euro ont évolué de manière hétérogène au T3 : surperformances en Espagne (+12.5% t/t) et Italie (+7.8% t/t), repli en Allemagne (-1.2% t/t) et sous-performance en France (+3.1% t/t). Comme attendu, la Fed a réduit sa cible de taux Fed Funds de 25pdb, reprenant ainsi son cycle de baisses de taux après une pause de plusieurs mois. Malgré les divergences importantes au sein du Comité, et la prudence du président de la Fed, les anticipations de marchés sur les taux de la Fed se sont inscrites en forte baisse, avec environ -50 pdb d'ici fin décembre, et encore -75pdb à 100 pdb en 2026. Le marché obligataire américain a été marqué par un léger mouvement de pentification : le taux des obligations du trésor 2 ans s'est réduit de 11 pdb, comparé à une diminution de 8 pdb pour le taux 10 ans. La décision de la Fed a entraîné un mouvement de baisses des taux des obligations d'état dans une majorité des pays émergents, à l'exception du Brésil (fin du cycle d'assouplissement monétaire) et de l'Inde (inflation élevée). En Europe, les anticipations sur les taux de la Banque centrale européenne ont peu varié, toujours placées sous le signe d'un statu quo monétaire. Au final au T3, les taux 10 ans des obligations souveraines ont donc été orientés à la hausse, avec +25 pdb (France), +21 pdb (Royaume-Uni), +10pdb (Allemagne) et +6 pdb en Italie. La reprise du cycle de baisses des taux de la Fed a participé à l'appétit pour le risque. Sur les marchés du crédit, les obligations à haut rendement « High Yield » ont ainsi surperformé leurs homologues moins risqués « Investment Grade ». Le taux de change du dollar (indice DXY¹) a légèrement progressé au T3 (+0.9% t/t), mais reste perdant depuis le début de l'année (-10%), notamment face à l'euro et au franc suisse (qui ont gagné respectivement +13.3% et +13.9% depuis fin 2024).

Au quatrième trimestre (T4) 2025, les actions des pays émergents (MSCI EM +5.7% t/t) ont continué de surperformer les bourses des pays développés (MSCI DM +3.5% t/t) soient, depuis fin 2024, des hausses de 32.1% a/a et 18.9% a/a, respectivement. Les niveaux de valorisations élevées des actions américaines, notamment technologiques, ont poussé les investisseurs à diversifier leurs

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

placements. La percée chinoise dans le domaine de l'intelligence artificielle et des hautes technologies, les politiques radicales de l'administration américaine ont favorisé une diversification des flux investisseurs. La dépréciation du dollar US (indice DXY¹ -9.4% a/a), la poursuite de l'accommodation monétaire des banques centrales, la désescalade des tensions commerciales, enfin la détente des prix du pétrole (WTI à USD 57.4/baril ; -7.9% t/t ; -19.9% a/a) ont contribué à soutenir la confiance des investisseurs. La montée en puissance des technologies digitales (centres de données, intelligence artificielle) a laissé entrevoir la possibilité de fortement améliorer la productivité. Les hausses des prix de certains métaux rares, et le contrôle de la Chine d'une grande partie de ces métaux ont soutenu les actions chinoises (MSCI +30.7% sur an). Les bourses des pays détenteurs de ressources minières, avec l'envolée du prix cuivre (+17% t/t ; +41.1% a/a) et de l'or (+11.9% t/t ; +64.6% a/a) ont connu un fort rattrapage, et certains indices boursiers ont réalisé de fortes performances sur un an : +56.9% a/a en Afrique du Sud ; +85% en Colombie ; +57.4% au Chili ; +35.7% au Mexique ; +35.7% au Brésil.

Dans les pays développés, les bourses ont grimpé de 57% a/a en Espagne, +32.2% a/a en Italie, +25.8% a/a au Royaume-Uni. Ces progressions ont éclipsé celles de l'Allemagne (+17.9% a/a), des Etats-Unis (+17.7% a/a), et de la France (+10.3% a/a, en raison des incertitudes politiques et budgétaires).

Sur les marchés obligataires, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont monté au T4 à l'exception du Royaume-Uni (-9 pdb à 4.48%). Ces mouvements au T4 ont reflété les anticipations de politiques monétaires, soit une pause attendue en zone euro, la poursuite des baisses de taux au Royaume-Uni, et à contrario une hausse au Japon. Aux Etats-Unis, la Fed a réduit trois fois ces taux depuis septembre, soient 75pdb de baisses (à 3,75%- 4,00%) et a annoncé interrompre la réduction de son stock d'actifs (QT) à partir du 1er décembre. Mais la trajectoire des taux de la Fed est restée sujette à de fortes incertitudes, en raison du renouvellement du mandat du président en 2026, mais aussi de la suspension des statistiques US pendant près de 45 jours suite au « government shutdown ». Ces incertitudes ont entraîné des prises de bénéfices sur les marchés de crédit au T4, avec de légers écartements de spreads, tant sur les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) que ceux les moins risqués (Investment Grade IG). Ces mouvements au T4 n'ont cependant pas inversé la forte performance sur un an des obligations les plus risquées (High Yield HY) comparée aux obligations IG. Du côté des obligations souveraines, l'année 2025 s'est soldée par une hausse des rendements 10 ans et une pentification des courbes de taux.

Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

¹ *Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.*

² *Consensus Bloomberg au 31/03/2025.*

³ *Consensus Bloomberg du 30/06/2025.*

⁴ *Consensus Bloomberg du 30/09/2025.*

⁵ *Consensus Bloomberg au 31/12/2025.*

Source : données Bloomberg au 31/12/2025.

Politique de gestion

Les rendements des obligations d'Etat de la zone Euro ont progressé en 2025 dans tous les pays, et particulièrement pour la partie longue de la courbe, et ont baissé dans certains pays sur la partie très courte de la courbe des taux, dans un contexte où les annonces tarifaires de la nouvelle administration américaine, les incertitudes sur les politiques fiscales et budgétaires ainsi que la montée des risques géopolitiques ont entraîné une forte volatilité des marchés. Les taux 10 ans français sont passés de +2,17% à +3,58% (+141 pbs), alors que les taux 2 ans français sont passés de +2.27% à +2.28% (+1 pb).

Le premier trimestre 2025 a été marqué par une extrême incertitude liée aux perspectives tarifaires et économiques des Etats-Unis et ses partenaires commerciaux. En effet, la nouvelle administration américaine a annoncé des hausses tarifaires sur les produits importés aux Etats-Unis, afin de réduire le déficit de la balance commerciale (918 milliards USD en 2024) et générer des recettes fiscales

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

issus des tarifs douaniers, ce qui a engendré des révisions négatives des perspectives de croissance et d'inflation aux Etats-Unis et ses plus proches partenaires commerciaux Canada et Mexique, mais aussi Japon et Allemagne. Les pays impactés ont dû prendre des mesures de soutien de leurs économies, dont notamment en Allemagne l'adoption au mois de mars d'une relance fiscale massive visant la transformation des capacités de production du pays. De même, au niveau de l'Union européenne, des mesures de relance budgétaire ont été annoncées avec un soutien renforcé à la sécurité et la défense (ReArm Europe qui pourrait potentiellement apporter EUR 800 milliards d'investissements supplémentaires). Le changement de régime budgétaire en Allemagne et le plan de défense européen ont conduit à une forte montée des taux longs dans la région.

Au second trimestre 2025, les annonces de relèvements tarifaires ont culminé le 2 avril lors du « Liberation day ». Malgré la désescalade qui a suivi, le taux effectif moyen des droits de douane américains a bondi de 2.4% en février à 15.6% en juin, au plus haut depuis 1937. Les négociations commerciales ont maintenu une extrême incertitude qui a contribué à peser sur la confiance des entreprises et sur la croissance, compliquant également l'interprétation des publications économiques en raison des effets d'anticipations. La dégradation de la note américaine d'un cran (Aa1 au lieu de Aaa) annoncée par Moody's au mois de mai s'est ajoutée aux fortes incertitudes sur la trajectoire budgétaire américaine, alors que les inquiétudes sur l'indépendance de la Réserve fédérale américaine sont montées d'un cran. Dans ce contexte, la devise américaine n'a pas bénéficié de son statut historique de valeur refuge, ce qui a permis aux autres banques centrales de poursuivre leurs cycles de baisses de taux sans craindre une dépréciation de leurs devises. En effet, durant la période, la Banque Centrale Européenne a renforcé son message de soutien à l'économie, réduisant ses taux directeurs, de 25pbp en janvier, en mars, en avril et en juin. Elle a privilégié depuis un biais attentiste dans son cycle de baisses de taux dans un contexte d'incertitudes tarifaires et de résilience des indicateurs économiques.

Au troisième trimestre, un accord commercial entre les Etats-Unis et l'Union européenne a finalement été annoncé le 27 juillet, sur la base de droits de douane de 15% sur une grande partie des importations de biens européens, mais de nombreux points restent encore à finaliser. L'annonce de l'accord tarifaire entre l'UE et les Etats-Unis réduit néanmoins les risques baissiers sur la croissance en zone euro, en apportant de la visibilité aux projets des entreprises.

Au mois de septembre, la BCE a laissé inchangée sa politique monétaire, dans un contexte marqué par une croissance plus résiliente qu'attendu et une inflation quasiment revenue sur l'objectif. De son côté, la Fed a réduit son taux directeur de 25 points de base, mettant fin à une pause d'un an, baisse motivée par des inquiétudes sur l'emploi et une volonté de soutenir la croissance. En octobre, la Fed a décidé de réduire de nouveau ses taux directeurs de 25 points de base et d'interrompre la réduction de son stock d'actifs à partir du 1er décembre, dans un contexte de visibilité réduite, lié à la poursuite du shutdown et à des négociations commerciales incertaines. Enfin, au mois de décembre, la BCE a adopté un ton plus prudent et a maintenu le statu quo pour les taux directeurs, délivrant un discours moins accommodant. Aux États-Unis, la croissance du troisième trimestre, à 4,3 % en rythme annualisé, a confirmé la vigueur de l'économie américaine. Face à cette solidité, la Fed a adopté un ton plus réservé que ce que les marchés anticipaient. Le vote serré lors de la baisse de taux de décembre (à 3,30 % – 3,75 %), les projections de taux plus élevées pour 2026 et les déclarations répétées de plusieurs membres insistant sur l'absence d'urgence à assouplir davantage ont conduit les investisseurs à revoir leurs anticipations et les marchés sont restés concentrés sur la perspective d'un niveau de taux directeurs durablement plus élevé.

En France, les négociations budgétaires sur fonds d'incertitudes politiques ont contribué au mois d'août à raviver les craintes de dérapage fiscal, voire de risque de contagion dans la région. En effet, la période d'instabilité politique élevée en France, dans un contexte de dérapage du déficit et d'un endettement qui devient très préoccupant, a conduit à une hausse des spreads France-Allemagne durant la période. Au mois de septembre, le vote de défiance de l'Assemblée nationale au gouvernement Bayrou, sa chute et la mise en place d'un nouveau premier ministre et enfin la dégradation de la note souveraine par Fitch (en A+, perspective stable) ont provoqué un écartement

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

de la prime de crédit du souverain. Au mois d'octobre, grâce à des concessions, le nouveau gouvernement Lecornu a évité la censure. L'écart de taux OAT-Bund à 10 ans, un temps en hausse au-delà de 85 points de base en raison de la démission du Premier ministre et des craintes de dissolution, est finalement revenu sous les 80 points de base, malgré l'abaissement d'un cran de la notation souveraine à A+ par S&P (un mois plus tôt que prévu) et une perspective négative sur la note attribuée par Moody's (Aa3). Dès le mois de novembre, la prime souveraine française s'est réduite, grâce à un apaisement politique, la résilience de la croissance et des rachats de positions « vendeuses », même si les développements politiques et fiscaux en France restent un sujet de vigilance.

L'inflation courante de la zone Euro a baissé durant la période, passant de 2,4% a/a en décembre 2024 à 2,0% a/a en décembre 2025, avec un point le plus bas à 1,9% en mai 2025. L'inflation sous-jacente a également baissé, s'approchant de la cible de la BCE, et est passée de 2,7% a/a en décembre 2024 à 2,3% a/a en décembre 2025.

Duration

Au cours de l'année, notre duration est restée relativement neutre à légèrement sous pondérée entre +0,15 et -0,15 années, contre l'indice de référence. Nous avons piloté cette sous-exposition en fonction de nos anticipations et des mouvements de marchés, et du fait de notre position short, la performance brute relative du fonds contre benchmark a été positive, dans un contexte de hausse des taux.

Perspectives

Durant les prochains mois, les marchés devraient rester sensibles aux annonces des banques centrales et aux données économiques. En Europe, les anticipations d'une éventuelle hausse des taux par la BCE pourraient maintenir une pression sur les obligations core et semi-core.

Aux États-Unis, la politique accommodante de la Fed continuera d'être un soutien pour les actifs obligataires, bien que des incertitudes subsistent quant aux perspectives économiques en 2026. Les tensions géopolitiques et les nouvelles fiscales pourraient également représenter des catalyseurs de volatilité sur les marchés financiers globaux.

Nous préférons maintenir une exposition prudente du portefeuille au risque de variation des taux d'intérêts, et saisir les opportunités qu'offriront les périodes de hausse de la volatilité pour investir progressivement sur des titres d'état offrant des rendements plus attractifs.

Performances

A la clôture de l'exercice, la SICAV affiche une performance de -0.61% pour l'action AC, de -0.33% pour l'action IC, de -0.32% pour l'action ID (coupons réinvestis), de -0.03% pour l'action SD (coupons réinvestis). Les actions SC, BC et ZC sont inactives.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence de la SICAV affiche une performance de 0.17%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de la SICAV.

Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

La SICAV ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents de la SICAV ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Evénements intervenus sur la SICAV pendant l'exercice et à venir

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1^{er} janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus de la SICAV sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Par ailleurs, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus a été actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons.
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens.
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022.

➤ Le 15 juillet 2025

Mise à jour des coûts récurrents et des scénarios de performance ainsi que de la rubrique « Autres informations pertinentes » avec l'intégration de la mention suivante dans les documents d'Informations Clés (DIC) :

Remarque : Les coûts de transaction ont été corrigés à la suite d'une erreur de calcul. Cette erreur n'a pas d'impact sur le calcul de la valeur liquidative et du rendement de l'OPC.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

➤ Le 31 octobre 2025

Ajustement des coûts récurrents, des scénarios de performance, et actualisation de la rubrique « Autres informations pertinentes » avec la suppression de la mention introduite le 15/07/2025 dans les documents d'Informations Clés (DIC).

➤ Le 1er janvier 2026

Renouvellement de mandat du Commissaire aux comptes

Nous vous informons que le mandat du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit est arrivé à échéance le 31 décembre 2025.

Son mandat est renouvelé pour une durée de 6 exercices soit jusqu'au 31 décembre 2031.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2025

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2025 représentent une population de 298 personnes à fin 2025. A fin décembre 2025, 43 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- les membres du comité exécutif,
- les responsables des pôles de gestion et du trading,
- les responsables des ventes, produits et du marketing,
- les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions support.

	2025				
	Rémunération fixe versée en 2025	Rémunération variable versée en mars 2025 (au titre de la performance 2024) + rémunérations variables différées acquises en 2025	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 298 collaborateurs	28 560 975 €	14 357 874 €	12 941 661 €	1 416 214 €	42 918 849 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (43 collaborateurs)**	7 382 237 €	5 942 422 €	4 602 837 €	1 339 585 €	13 324 659 €
Dont cadres supérieurs (12 collaborateurs)**	2 267 244 €	1 536 864 €	1 214 018 €	322 846 €	3 804 108 €

(*) Prend en compte les attributions d'actions différées acquises en 2025 et les liquidités différées/les liquidités indexées différées versées en 2025 et liées aux exercices précédents.

(**) Le total de 43 MRT identifiés en 2025 inclut la rémunération des employés ajustée en fonction du temps alloué à AMFR.

Politique et pratiques de rémunération

La politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) est établie de façon à s'aligner sur la stratégie économique et les objectifs à long terme, les valeurs et les intérêts de la Société et des fonds sous gestion ainsi que sur ceux des investisseurs. La politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) s'applique à l'ensemble des collaborateurs y compris aux cadres dirigeants. La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée de la rémunération fixe qui rétribue les missions, responsabilités et réalisations permanentes de la fonction exercée et peut, si les conditions économiques le permettent, comprendre une composante variable individuelle sous la forme d'un bonus discrétionnaire. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés et Il n'existe pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique générale de rémunération du Groupe HSBC.

Afin de garantir le respect des principes directeurs de la politique de rémunération et leur application dans le respect de la réglementation applicable, HSBC Global Asset Management (France) a mis

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

en place une gouvernance permettant de contrôler la politique de rémunération et des pratiques de rémunération en ligne avec celle du groupe HSBC.

En conformité avec les obligations réglementaires, les fonctions de contrôle permanent sont impliquées dans le processus de revue et plus spécifiquement des Preneurs de risques, notamment l'équipe de Risques et la Conformité.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM qui sont communs aux règles prudentielles déjà applicables au niveau du Groupe consolidé.

HSBC Global Asset Management (France) a mis en place un calcul de performance pour la rémunération variable différée, élaboré sur la base d'un « Panier de FIAs et OPCVM » représentatifs de l'activité et des risques pris par HSBC Global Asset Management (France). La performance appliquée sur la part variable de la rémunération différée est donc assise sur ce panier de fonds FIAs et OPCVM.

Pour établir la composition du panier des FIAs et OPCVM, HSBC Global Asset Management (France) a mis en place une gouvernance et une procédure permettant de déterminer au fil du temps les FIA et OPCVM entrants et sortants du « Panier de FIAs et OPCVM ». Ce processus de constitution du « Panier de FIAs et OPCVM » ainsi que la performance annuelle du dit Panier font l'objet d'une revue et d'une validation annuelle par un cabinet d'audit externe afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêt.

La Politique de Rémunération est présentée une fois par an au Comité des Rémunérations pour approbation après validation de la Conformité, de la fonction Risques, de la fonction Juridique et de la Direction Générale. Elle est adoptée par le Conseil d'Administration qui est responsable de sa mise en œuvre. En 2025, la revue annuelle de la politique de rémunération n'a fait l'objet d'aucun point d'attention particulier.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) fait l'objet une fois par an, d'une évaluation centrale et indépendante assurée par l'Audit Interne ou le Contrôle Interne conformément aux articles 319-10 I 4° et 321-125 I 4° du RG AMF. Les conclusions de la revue de contrôle de la politique de rémunération menée en 2025 sont satisfaisantes.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Droits et contributions dus à l'AMF

La contribution due à l'AMF pour la gestion de la SICAV, facturée à la SICAV, s'élève à 2 278.32 € au titre de l'année 2025.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRAN GOVE BON 0.5% 25-05-26		14 039 319,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-25		9 667 214,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-28		9 443 940,00
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	3 720 814,00	4 441 520,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-31	1 864 440,00	5 982 080,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.25% 25-05-34		5 876 712,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.5% 25-04-29	2 796 700,00	2 776 800,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-30	1 730 440,00	3 407 560,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-29		4 555 450,00
FRANCE 3.25% 25/05/2045		4 547 250,00

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS ID

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 458 338,00	EUR	3,92	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	1 458 338,00	EUR	3,92	EUR

Décomposition du coupon : Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	935 305,04	EUR	20,53	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	935 305,04	EUR	20,53	EUR

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise

(article L225-37 du code de commerce)

Modalités d'exercice de la Direction générale

Conformément aux dispositions de l'article L225-51-1 du code de commerce, nous vous précisons que le conseil d'administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.

Monsieur Patrick JALLOT exerce les fonctions de Président du Conseil d'Administration et Madame Octavia LEPAS celles de Directeur général de la SICAV. Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'Administration.

Liste des fonctions et mandats exercés au cours de l'exercice (article L225-37-4 du Code de commerce)

Vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute autre société par les mandataires sociaux au cours de l'exercice clos :

Nom	•Mandats et Fonctions au 31 décembre 2025
Patrick JALLOT	<ul style="list-style-type: none">Président et Administrateur de la SICAV HSBC French Government BondsAdministrateur de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds
Octavia LEPAS	<ul style="list-style-type: none">Directeur Général de la SICAV HSBC French Government Bonds
Antoine LAURENT	<ul style="list-style-type: none">Représentant Permanent d'HSBC Global Asset Management (France) dans la SICAV HSBC French Government Bonds
Camille OLLEON	<ul style="list-style-type: none">Administrateur de la SICAV HSBC Responsible Investment FundsAdministrateur de la SICAV French Government BondsAdministrateur de SFM
Ekaterina RIMOKH	<ul style="list-style-type: none">Administrateur de la SICAV HSBC French Government Bonds

Conventions visées à l'article L225-37-4 alinéa 2° du code de commerce

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue au cours de l'exercice.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Délégations accordées au Conseil d'Administration

Délégations dans le domaine des augmentations de capital (articles L225-129-1 et L225-129-2 du code de commerce) :

non applicable.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2025**

HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2026.03.19 10:54:23
+0100



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 30 décembre 2025**

HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2026.03.19 10:54:23
+0100



*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Comptes Annuels

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Bilan Actif au 30/12/2025 en EUR	30/12/2025	30/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	178 105 866,13	241 774 253,92
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	178 105 866,13	241 774 253,92
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	178 105 866,13	241 774 253,92
Créances et comptes d'ajustement actifs		
Comptes financiers	385 168,18	707 234,06
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	385 168,18	707 234,06
Total de l'actif I+II	178 491 034,31	242 481 487,98

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Bilan Passif au 30/12/2025 en EUR	30/12/2025	30/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	178 825 808,18	245 501 394,00
Report à nouveau sur revenu net	2 660,14	3 830,38
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	-471 185,78	-3 126 329,08
Capitaux propres I	178 357 282,54	242 378 895,30
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	178 357 282,54	242 378 895,30
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	133 751,77	102 592,68
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	133 751,77	102 592,68
Total Passifs : I+II+III+IV	178 491 034,31	242 481 487,98

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Compte de résultat au 30/12/2025 en EUR	30/12/2025	30/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		
Produits sur obligations	4 755 698,68	5 342 014,21
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	4 972,41	17 684,70
Sous-total produits sur opérations financières	4 760 671,09	5 359 698,91
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-6 965,19	-480,99
Sous-total charges sur opérations financières	-6 965,19	-480,99
Total revenus financiers nets (A)	4 753 705,90	5 359 217,92
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-911 676,38	-1 239 367,28
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-911 676,38	-1 239 367,28
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	3 842 029,52	4 119 850,64
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-70 385,83	-56 627,81
Sous-total revenus nets I = (C+D)	3 771 643,69	4 063 222,83
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	-9 408 197,06	-5 055 091,05
Frais de transactions externes et frais de cession		
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-9 408 197,06	-5 055 091,05
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	1 646 355,86	239 144,56
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-7 761 841,20	-4 815 946,49

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Compte de résultat au 30/12/2025 en EUR	30/12/2025	30/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	4 418 917,64	-2 255 511,78
Écarts de change sur les comptes financiers en devises		
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	4 418 917,64	-2 255 511,78
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-899 905,91	-118 093,64
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	3 519 011,73	-2 373 605,42
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	-471 185,78	-3 126 329,08

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Annexes

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de la gestion est de surperformer l'indicateur de référence FTSE French Government Bonds Index sur la période de placement recommandée. Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles de très faibles niveaux des taux d'intérêt, et compte tenu d'un investissement exclusif du portefeuille en obligations émises par l'Etat français, le rendement du portefeuille est susceptible d'être inférieur aux frais totaux prélevés, ponctuellement ou de façon structurelle.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	30/12/2024	30/12/2025
Actif net Global en EUR	245 866 144,26	240 074 035,35	229 180 088,10	242 378 895,30	178 357 282,54
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS AC en EUR					
Actif net	11 403 318,22	8 285 964,45	7 982 347,85	7 513 713,79	6 939 276,17
Nombre de titres	44 105,62200	39 122,11100	35 767,33700	34 204,04900	31 780,92100
Valeur liquidative unitaire	258,54	211,79	223,17	219,67	218,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,34	-3,02	-2,66	-4,36	-9,43
Capitalisation unitaire sur revenu	1,65	1,56	2,44	2,97	3,87
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS BC en EUR					
Actif net	116 508,17				
Nombre de titres	556,166				
Valeur liquidative unitaire	209,48				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,27				
Capitalisation unitaire sur revenu	1,88				
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS IC en EUR					
Actif net	60 217 955,14	96 308 038,70	104 127 770,71	118 446 595,46	61 128 156,10
Nombre de titres	114 907,00000	223 709,00000	228 903,00000	263 788,00000	136 580,00000
Valeur liquidative unitaire	524,05	430,50	454,89	449,02	447,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,68	-6,14	-5,42	-8,92	-19,28
Capitalisation unitaire sur revenu	4,82	4,50	6,18	7,32	9,18

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	30/12/2024	30/12/2025
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS ID en EUR					
Actif net	128 794 663,02	107 526 939,41	87 848 421,55	76 055 099,43	70 713 648,13
Nombre de titres	549 876	564 476	441 020	392 320	372 025
Valeur liquidative unitaire	234,22	190,48	199,19	193,85	190,07
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,32	-2,72	-2,39	-3,85	-8,31
Distribution unitaire sur revenu	2,17	2,00	2,71	3,18	3,92
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SC en EUR					
Actif net	10 952 677,08				
Nombre de titres	9 500,000				
Valeur liquidative unitaire	1 152,91				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,50				
Capitalisation unitaire sur revenu	14,10				
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SD en EUR					
Actif net	34 381 022,63	27 953 092,79	29 221 547,99	40 363 486,62	39 576 202,14
Nombre de titres	32 097,966	32 097,966	32 097,966	45 557,966	45 557,966
Valeur liquidative unitaire	1 071,12	870,86	910,38	885,98	868,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,49	-12,44	-10,94	-17,59	-38,03
Distribution unitaire sur revenu	13,17	12,02	15,04	17,17	20,53
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais :

Les frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la société de gestion recouvrent tous les frais facturés directement à l'a SICAV, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commissions de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que la SICAV a

dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à la SICAV ;

- des commissions de mouvements facturées à l'a SICAV ; une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

	Frais facturés à la SICAV	Assiette	Taux barème				
1	Frais de gestion* financière	Actif net	Action A : 0.78% TTC maximum	Action I : 0.50% TTC maximum	Action S : 0.40% TTC maximum	Action Z : Néant	Action B : 0.50% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services **	Actif net	0.05% TTC maximum				
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs***				
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant				
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant				

*Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation de la SICAV.

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement de la SICAV :

- les frais liés à l'enregistrement de la SICAV dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement de la SICAV et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution.

II. Frais d'information clients et distributeurs :

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques à la SICAV.

III. Frais des données :

- les coûts de licence de l'indice de référence utilisé ;
- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc :

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) ;
- les frais juridiques propres à la SICAV.

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs :

- les frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à la SICAV.

*** La SICAV investit à moins de 10% du seuil réglementaire dans d'autres OPC et fonds d'investissement

Pourront s'ajouter aux frais facturés à la SICAV et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion de la SICAV en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec la SICAV) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swing pricing

Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de la SICAV dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans la SICAV.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à la SICAV.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net de la SICAV.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite "swinguée" est la seule valeur liquidative de la SICAV, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts/actionnaires et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de la SICAV peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS ID	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS IC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/12/2025	30/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	242 378 895,30	229 180 088,10
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	5 923 720,69	48 360 396,63
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-66 819 645,39	-30 299 873,50
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 842 029,52	4 119 850,64
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-9 408 197,06	-5 055 091,05
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	4 418 917,64	-2 255 511,78
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-1 978 438,16	-1 670 963,74
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	178 357 282,54	242 378 895,30

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS AC		
Actions souscrites durant l'exercice	70,00000	15 347,32
Actions rachetées durant l'exercice	-2 493,12800	-547 698,99
Solde net des souscriptions/rachats	-2 423,12800	-532 351,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	31 780,92100	
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS IC		
Actions souscrites durant l'exercice	13 178,00000	5 903 216,88
Actions rachetées durant l'exercice	-140 386,00000	-62 373 752,59
Solde net des souscriptions/rachats	-127 208,00000	-56 470 535,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	136 580,00000	
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS ID		
Actions souscrites durant l'exercice	27	5 156,49
Actions rachetées durant l'exercice	-20 322	-3 898 193,81
Solde net des souscriptions/rachats	-20 295	-3 893 037,32
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	372 025	
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	45 557,966	

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS AC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS ID Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS AC FR0010212654	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 939 276,17	31 780,92100	218,34
HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS IC FR0000285561	Capitalisation	Capitalisation	EUR	61 128 156,10	136 580,00000	447,56
HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS ID FR0000096166	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	70 713 648,13	372 025	190,07
HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SD FR0010424010	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	39 576 202,14	45 557,966	868,69

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	178 105,86	173 094,23		5 011,63	
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	385,17				385,17
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		173 094,23		5 011,63	385,17

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	1 468,94	1 295,80	13 971,17	29 211,45	42 346,42	39 142,23	50 669,85
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	385,17						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	1 854,11	1 295,80	13 971,17	29 211,45	42 346,42	39 142,23	50 669,85

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	178 105,87		
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	178 105,87		

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/12/2025
Créances		
Total des créances		
Dettes		
	Frais de gestion fixe	133 751,77
Total des dettes		133 751,77
Total des créances et des dettes		-133 751,77

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/12/2025
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	60 473,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,83
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	356 899,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	394 625,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	99 678,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Rétrocessions des frais de gestion	

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/12/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2025	30/12/2024
Revenus nets	3 771 643,69	4 063 222,83
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	3 771 643,69	4 063 222,83
Report à nouveau	2 660,14	3 830,38
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 774 303,83	4 067 053,21

Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2025	30/12/2024
Revenus nets	123 107,55	101 709,58
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	123 107,55	101 709,58
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	123 107,55	101 709,58
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	123 107,55	101 709,58
Total	123 107,55	101 709,58
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2025	30/12/2024
Revenus nets	1 255 066,47	1 932 750,04
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 255 066,47	1 932 750,04
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 255 066,47	1 932 750,04
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 255 066,47	1 932 750,04
Total	1 255 066,47	1 932 750,04
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2025	30/12/2024
Revenus nets	1 458 226,62	1 246 211,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 458 226,62	1 246 211,37
Report à nouveau	2 302,05	3 793,85
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 460 528,67	1 250 005,22
Affectation :		
Distribution	1 458 338,00	1 247 577,60
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2 190,67	2 427,62
Capitalisation		
Total	1 460 528,67	1 250 005,22
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	372 025	392 320
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,92	3,18
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2025	30/12/2024
Revenus nets	935 243,05	782 551,84
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	935 243,05	782 551,84
Report à nouveau	358,09	36,53
Sommes distribuables au titre du revenu net	935 601,14	782 588,37
Affectation :		
Distribution	935 305,04	782 230,28
Report à nouveau du revenu de l'exercice	296,10	358,09
Capitalisation		
Total	935 601,14	782 588,37
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	45 557,966	45 557,966
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	20,53	17,17
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2025	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-7 761 841,20	-4 815 946,49
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-7 761 841,20	-4 815 946,49
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-7 761 841,20	-4 815 946,49

Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2025	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-299 739,26	-149 418,78
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-299 739,26	-149 418,78
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-299 739,26	-149 418,78
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-299 739,26	-149 418,78
Total	-299 739,26	-149 418,78
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2025	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-2 634 125,60	-2 353 025,42
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-2 634 125,60	-2 353 025,42
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 634 125,60	-2 353 025,42
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation		
	-2 634 125,60	-2 353 025,42
Total	-2 634 125,60	-2 353 025,42
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2025	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-3 095 187,11	-1 511 890,12
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-3 095 187,11	-1 511 890,12
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 095 187,11	-1 511 890,12
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation		
	-3 095 187,11	-1 511 890,12
Total	-3 095 187,11	-1 511 890,12
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2025	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-1 732 789,23	-801 612,17
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-1 732 789,23	-801 612,17
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 732 789,23	-801 612,17
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-1 732 789,23	-801 612,17
Total	-1 732 789,23	-801 612,17
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			178 105 866,13	99,86
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			178 105 866,13	99,86
Services aux collectivités			178 105 866,13	99,86
FRANCE 3.25% 25/05/2045	EUR	5 700 000	5 129 527,60	2,88
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-30	EUR	12 800 000	11 178 752,00	6,27
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-26 IND	EUR	1 200 000	1 468 945,32	0,82
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	8 900 000	5 583 602,75	3,13
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-11-28	EUR	8 500 000	8 108 539,49	4,55
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.25% 25-05-34	EUR	14 150 000	12 083 785,02	6,78
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-27	EUR	6 000 000	5 855 940,00	3,28
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-05-32	EUR	3 600 000	2 969 100,00	1,66
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-29	EUR	5 400 000	4 881 465,00	2,74
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-31	EUR	6 000 000	5 048 160,00	2,83
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-29	EUR	4 900 000	4 593 216,37	2,58
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-28	EUR	10 000 000	9 676 166,44	5,43
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	11 700 000	5 004 401,73	2,81
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.25% 25-05-38	EUR	16 200 000	12 248 783,38	6,87
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-31	EUR	5 700 000	5 361 210,74	3,01
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-50	EUR	1 700 000	995 797,59	0,56
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.85% 25-07-27	EUR	2 500 000	3 542 686,57	1,99
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.0% 25-11-32	EUR	5 500 000	5 127 909,55	2,88
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 25-05-30	EUR	9 600 000	9 664 372,60	5,42
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 25-05-43	EUR	8 300 000	6 786 457,48	3,80
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.75% 25-02-30	EUR	1 800 000	1 846 937,71	1,04
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	EUR	2 000 000	2 007 923,15	1,13
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-54	EUR	1 300 000	1 024 376,05	0,57
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-11-34	EUR	1 500 000	1 455 394,93	0,82
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25-11-33	EUR	5 000 000	5 088 744,18	2,85
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25-04-55	EUR	8 300 000	7 945 062,44	4,45
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.5% 25-04-29	EUR	9 000 000	10 181 678,42	5,71
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26	EUR	14 200 000	13 971 170,89	7,80
FRAN GOVE BON 0.5% 25-05-26	EUR	1 300 000	1 295 802,42	0,73
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	4 600 000	3 697 791,60	2,07
OAT 2.75% 25/10/2027	EUR	2 000 000	2 028 117,26	1,14
OAT 4% 25/04/60	EUR	2 400 000	2 254 047,45	1,26
Total			178 105 866,13	99,86

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	178 105 866,13
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	385 168,18
Autres passifs (-)	-133 751,77
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	178 357 282,54

SICAV HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS AC	EUR	31 780,92100	218,34
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS IC	EUR	136 580,00000	447,56
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS ID	EUR	372 025	190,07
Action HSBC FRENCH GOVERNMENT BONDS SD	EUR	45 557,966	868,69